



**Ministère d'État,
ministère de la Transition écologique
et solidaire**

Ministère du Travail

Paris, le lundi 14 mai 2018

Communiqué de presse

Lancement des 10 000 formations aux métiers verts et verdissants dans le cadre du Plan d'Investissement dans les compétences

Muriel Pénicaud ministre du Travail et Estelle Sauvat, haut-commissaire à la transformation des compétences lancent, à Longueuil-Sainte-Marie, dans l'Oise le programme 10Kverts, pour favoriser l'accès des jeunes et les demandeurs d'emploi aux emplois verts et verdissants.

L'invention d'un nouveau modèle productif et social plus respectueux de l'environnement est une nécessité. Il s'agit de renouveler nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble, pour répondre aux grands enjeux du changement climatique. **La transition écologique est aussi une question d'emploi et de compétences.** Les éco-activités et l'emploi environnemental au sens strict représentent près de 2% de la population active : **456 000 emplois.** Les **professions vertes** (qui ont une finalité environnementale) ou verdissantes (dont l'exercice évolue avec les préoccupations environnementales) représentent **4 millions d'emplois.**

La **croissance verte**, ce sont ainsi de nombreux et nouveaux besoins en compétences.

Des formations aux métiers verts ou verdissants : des engagements dès 2018, dans le cadre du plan d'investissement dans les compétences !

- 10 000 formations aux emplois de la transition écologique vont être cofinancées par Pôle emploi dans le cadre des **préparations opérationnelles aux emplois de la transition écologique.**
- La formation des salariés en **insertion par l'activité économique sera intensifiée, notamment dans le champ du recyclage, de l'économie circulaire et des ressourceries** (lieux où sont collectés les objets dont les propriétaires n'ont plus besoin. Ils sont remis en état, recyclés, transformés... Cela permet de donner une seconde vie aux objets et réduit les déchets).
- Le plan d'investissement va aussi cofinancer la GPEC des filières, pour mieux **identifier les nouveaux besoins et disposer d'analyses plus précises et plus opérationnelles des nouvelles compétences attendues.**

Des projets sont en cours avec le bâtiment (Fédération française du bâtiment), les travaux publics (fédération nationale des travaux publics), la logistique, la valorisation des déchets, le recyclage, etc.

Les compétences concernées sont notamment :

- **Tri des déchets** pour des activités professionnelles et chantiers propres et l'économie circulaire.
- **Utilisation de produits plus respectueux de l'environnement**, utilisation de bio-matériaux dans le bâtiment.
- Entretien, maintenance et recyclage dans le secteur automobile.
- **Agriculteurs** qui se lancent dans la méthanisation de la biomasse.
- Installation de nouveaux matériels performants : **chaudière à condensation, pompes à chaleur, outils de comptage intelligents...**
- **Nouveaux gestes des terrassiers, pour préserver la biodiversité ou économiser les matériaux non renouvelables.**
- Enfin, il s'agira **d'actualiser les référentiels des métiers et les certifications, qui ont parfois dix ans de retard**, dans la lignée de la création du titre professionnel de **chargé d'affaire en rénovation énergétique** du bâtiment qui vient d'être créé et le titre de **technicien de maintenance d'équipements de chauffage**, climatisation et énergie renouvelables a été profondément révisé).

Pour Muriel Pénicaud : « *Les besoins en compétences évoluent de plus en plus vite, chacun doit pouvoir apprendre tout au long de sa vie. Adaptons-nous ! Les emplois verts et verdissants représentent 4 millions d'emploi, nous devons saisir cette opportunité à l'heure où la lutte contre le chômage est notre priorité. Le plan d'investissement dans les compétences, véritable levier pour anticiper et accompagner l'évolution des métiers, permettra de former 10 000 jeunes et demandeurs d'emploi aux métiers verts, dès 2018. Notre enjeu : permettre à chaque actif d'avoir un emploi et de trouver sa voie pour réussir* ».

Pour Nicolas Hulot « *La transition écologique constitue un levier important pour la création d'emplois à l'heure où la lutte contre le chômage est une priorité nationale. Adapter et faire évoluer les compétences est donc une urgence et je me réjouis que ce soit une priorité du plan de Muriel Pénicaud. Par ailleurs, avec Muriel Pénicaud, nous avons également confié à Laurence Parisot le soin de bâtir le Plan de programmation de l'emploi et des compétences prévu par la loi pour la Transition énergétique pour la croissance verte de 2015, pour préparer nos filières à ces grandes mutations. C'est aussi la mission du Comité AcTE, constitué de 15 personnalités du monde socio-économique et que j'ai installé le vendredi 30 mars 2018, de nous aider à accélérer cette dynamique et à bâtir la croissance économique de demain* ».

Lien de l'installation du Comité de l'Accélérateur de la transition écologique (AcTE) :

[Installation-du-comite-lacceleateur-transition-ecologique-acte](#)

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de M. Nicolas Hulot : 01 40 81 78 31
Service de presse de Mme Muriel Pénicaud : 01 49 55 32 21